

Prérequis

Être âgé de 18 ans au moins.
Avoir réussi l'épreuve théorique générale moto (code moto).

Durée

Minimum 15h si la personne est titulaire du permis 125.
Minimum 20h si la personne n'est pas titulaire du permis 125.

Formateurs

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences.

Dispositifs de suivi

Feuilles de présence émargées par les stagiaires.

Lieu de formation

Au sein d'une agence CFPR où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques et pratiques. En cours collectifs. Sur la route, sur plateau. Salles de cours équipées de moyens multimédia. Livret d'apprentissage. Aires d'évolution aménagées

Validation des acquis

Conditions de réussite : obtenir le permis A2.

Délais d'accès

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre.

Tarif

Voir selon devis.

Accessibilité

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.
Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée

Personnes concernées :

Toute personne souhaitant conduire une motocyclette légère entrant dans la catégorie concernée

Objectifs de la formation :

Être capable de conduire une motocyclette avec ou sans side-car, d'une puissance n'excédant pas 35 kilowatts et dont le rapport puissance/ poids n'excède pas 0,2 kilowatt par kilogramme. La puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule développant plus de 70 kW,

Contexte :

Depuis le 2 juin 2016, la catégorie du permis A2 est destinée à tous les conducteurs de motocyclettes, dès 18 ans, avec ou sans side-car, d'une puissance n'excédant pas 35 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,2 kW/kg. Ces motocyclettes ne doivent pas être issues d'un modèle développant plus de 70kW

CONTENU DE FORMATION

Compétence 1

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

Compétence 2

Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation.

Compétence 3

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

Compétence 4

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.